

Fiche de préinscription stagiaire

Instrument

Nom

Prénom

Date de Naissance

Adresse

Mail

Téléphone

Niveau d'études musicales

Option cours individuel OUI - NON

Le nombre de participants étant limité à 23 stagiaires et 5 accordéonistes pour la masterclasse, la direction de l'Académie Internationale de Musique de la Côte de Nacre fera une sélection des demandes.

Pour valider l'inscription un montant de 150 euros d'arrhes sera demandé, montant remboursable jusqu'au 1^{er} aout.

Le chèque, au nom de l'association Académie Musicale Internationale de la Côte de Nacre, est à envoyer à cette adresse :

Association AMI Côte de Nacre

**Chez Alain Lepareur
12, rue du Garcelle
14970 Benouville**

La totalité du solde est à verser à l'arrivée du stagiaire.